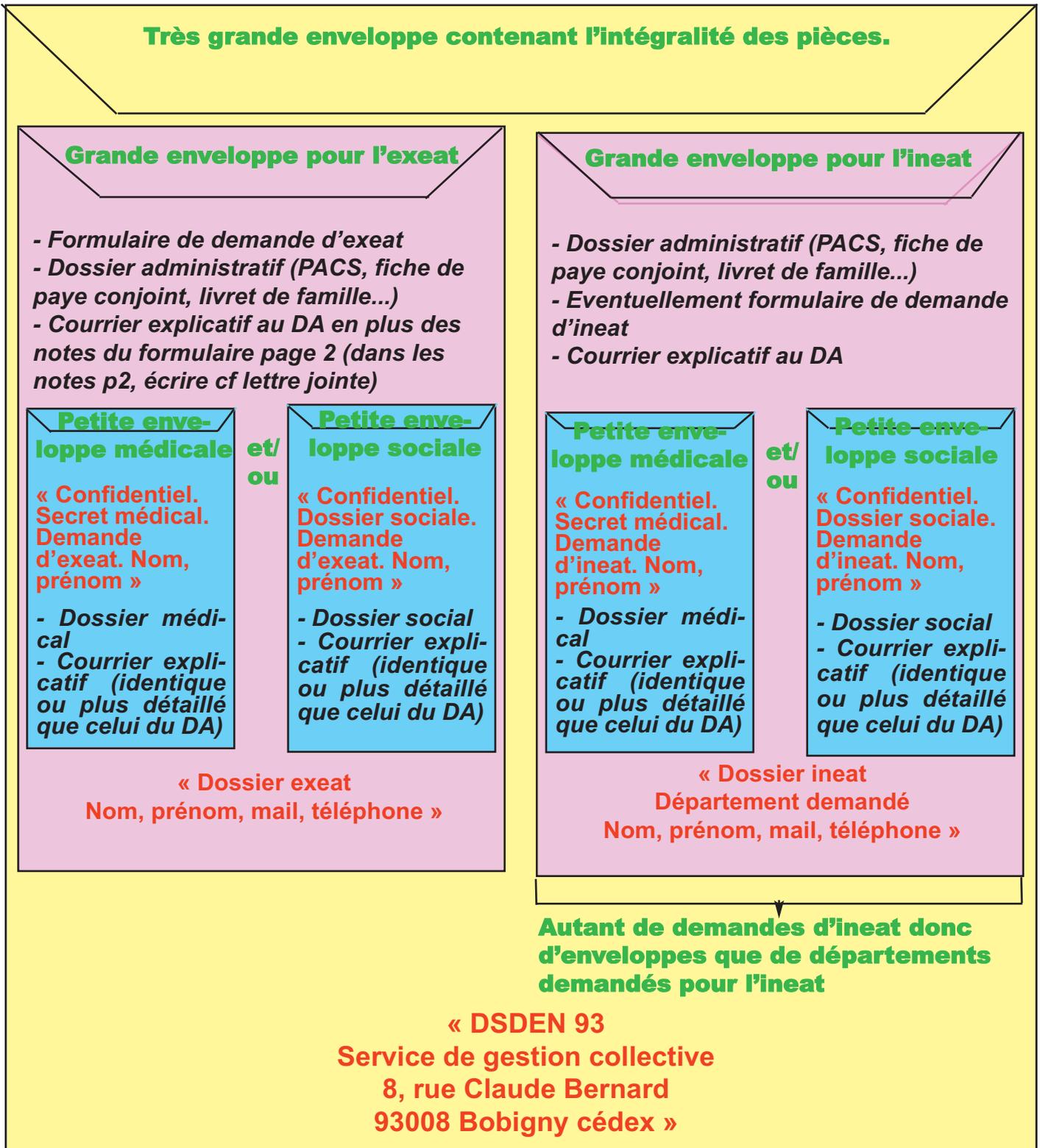


Comment faire sa demande d'exeat-ineat du 5 au 16 mars

« En rouge entre guillemet : ce qu'il faut écrire sur l'enveloppe »

En noir italique, les documents à mettre dans l'enveloppe

En vert, explication complémentaire



- un dossier pour le Snudi FO 93 (envoi par mail possible)
- un dossier pour chaque Snudi FO des départements que vous demandez (envoi par mail possible et plus simple)
- un dossier pour chaque DSDEN des départements que vous demandez (envoi direct indiquant "mon dossier a été envoyé par voie hiérarchique, je vous le fais parvenir directement pour information))
- un dossier pour vous

Bordereau des pièces justificatives fournies pour ma demande de participation aux exeat (cocher la case si vous joignez le document)

Nom : Prénom :

Pour tous

- Fiche de candidature (2 pages)
- Demande manuscrite d'ineat
- Photocopie lisible et non certifiée conforme du livret de famille tenu à jour.

Motif médical

- Fiche de candidature (2 pages)
- Certificats médicaux
- RQTH
- Courrier explicatif

Motif social

- Fiche de candidature (2 pages)
- Pièces justificatives
- Courrier explicatif

Rapprochement de conjoints (les conjoints ne peuvent pas cohabiter)

- Fiche de candidature (2 pages)
- Attestation RECENTE (moins d'un mois) de l'employeur du conjoint ou concubin précisant LA DATE D'ENTREE dans l'entreprise ou LA DATE DE MUTATION EFFECTIVE ainsi que le LIEU D'EXERCICE. L'attestation devra préciser en outre que l'intéressé(e) exerce toujours ses fonctions dans l'entreprise ou fiches de paie (sauf pour les personnes ne dépendant pas d'un employeur) : joindre les copies de la première et de la plus récente fiches de paie délivrées par l'entreprise où exerce le conjoint. (*)

Attestation de résidence ou quittance de loyer pour CHACUN des conjoints s'il y a lieu.

Factures EDF/GDF ou facture de téléphone pour CHACUN des conjoints s'il y a lieu.

(*) Les personnes ne dépendant pas d'un employeur fourniront l'une des pièces ci-dessous (liste non exhaustive) :

- Attestation d'inscription à un ordre professionnel, feuille de soins (professions libérales, médicales, paramédicales)
- Affiliation à un régime particulier de sécurité sociale (exploitants agricoles)
- Inscription au registre du commerce
- Notification de taxe professionnelle
- Appel de cotisations URSSAF
- Inscription au Pôle Emploi

(*) Les personnes recrutées par des employeurs qui ne sont pas des sociétés fourniront l'une des pièces suivantes :

- Copie de la déclaration d'embauche auprès de l'URSAFF.
- Attestation d'emploi délivrée par le service gestionnaire du chèque emploi service précisant les dates de début et de fin d'activité.

(*) Pièces à fournir selon la situation familiale :

Personnes mariées avec ou sans enfant

- Photocopie du livret de famille tenu à jour
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants de 16 à 20 ans.

Concubins avec enfant(s) en commun ou à charge

- Photocopie du livret de famille tenu à jour
- Attestation(s) de reconnaissance (anticipée le cas échéant)
- Certificat de grossesse (enfant(s) à naître)
- Certificat de scolarité ou d'apprentissage pour les enfants de 16 à 20 ans
- Jugement de divorce ou de séparation, le cas échéant, faisant apparaître le titulaire de la garde de l'enfant
- Attestation de versement d'une ou de plusieurs prestations familiales.

Liste non exhaustive des documents recevables :

- Avis d'imposition sur le revenu
- Notification de taxe d'habitation
- Contrat de location
- Contrat d'assurance afférent au logement loué
- Carte d'assuré social ou attestation d'affiliation
- Dossier bancaire
- Factures : EDF, eau.
- Acte de propriété...

PACS :

- joindre photocopie de l'extrait du pacte civil de solidarité établissant l'engagement dans les liens du PACS et
- l'extrait d'acte de naissance portant l'identité du partenaire et le lieu d'enregistrement du PACS et
- le dernier avis d'imposition commun.